



## Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contacts :

Thierry Michel  
Chef du dicastère de l'administration, de la santé  
et de la sécurité publique (DASSP)  
☎ 079 / 352 98 27  
[Thierry.Michel@ne.ch](mailto:Thierry.Michel@ne.ch)

Maj Patrick Piaget  
Commandant du SDIS Valtra  
☎ 032 / 886 43 40  
[Patrick.Piaget@net.ch](mailto:Patrick.Piaget@net.ch)

### Nouvelle organisation de défense incendie et de secours

Chaque année, les sapeurs-pompiers du Val-de-Travers assurent en moyenne 167 interventions et 215 exercices sont organisés à l'interne. Depuis 2008, avec la fusion des anciens corps de sapeurs-pompiers (CSP), la nouvelle organisation de défense incendie a permis de réaliser des économies structurelles de Fr. 103'000.-. Le challenge a été de diminuer les charges nettes tout en augmentant la qualité des interventions par la mise en place de sections villageoises légères, mobiles et entraînées à travailler avec d'autres sections.

La préoccupation du Conseil communal s'est aussi portée sur la charge de travail qui repose en grande partie sur l'engagement volontaire des membres de l'état-major qui ont repris les tâches qui était auparavant effectuées par 11 entités. Force était de constater que la structure mise en place avait atteint ses limites et n'était par exemple plus en mesure de stabiliser, sur la durée, l'effectif du personnel de milice pour pérenniser l'efficacité recherchée.

D'autre part, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2013, la nouvelle loi cantonale sur la défense incendie est entrée en vigueur. Elle réforme en profondeur l'organisation des sapeurs-pompiers dans notre canton avec le passage de 22 structures en 4 services régionaux de défense incendie : Littoral, Montagnes, Val-de-Ruz et Val-de-Travers. Ces quatre régions devront être en mesure de répondre aux analyses de risques établies par l'ECAP et respecter les critères de qualité élaborés par la Conférence suisse des sapeurs-pompiers. Un important travail de coordination entre les quatre services devra en outre être réalisé



alors que notre région était la seule à ne pas bénéficier d'un commandement professionnel.

En conséquence, soucieux de maintenir et développer un bon niveau de la protection des personnes et des biens dans notre région, le Conseil communal a réuni les forces du CSP et du centre de secours dans une seule structure : le Service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS Valtra), avec à sa tête, un commandant professionnel.

Au terme d'une procédure de sélection, le choix du Conseil communal s'est porté sur le Major Patrick Piaget. Ce dernier est entré en fonction le 1<sup>er</sup> septembre 2013 avec pour mission première la mise en place du SDIS Valtra dont il a pris le commandement le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le Maj Patrick Piaget, âgé de 47 ans et domicilié à La Côte-aux-Fées, est marié et père de 4 enfants. Titulaire d'un CFC de mécanicien de précision, il travaillait avant son engagement comme conseiller technique et commercial dans une entreprise active dans la prévention incendie. Après 28 ans d'activité de milice, le Maj Patrick Piaget est au bénéfice de quatre brevets d'instructeur fédéral (I, II, protection respiratoire ainsi que service tonnes-pompes & motopompes). Il a activement participé depuis 2003 à l'étude sur la fusion des onze CSP du Val-de-Travers. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008, il a été nommé commandant du nouveau CSP puis, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, à la fonction d'officier de service qui lui a permis de perfectionner ses connaissances pratiques en matière de conduite des interventions de secours (désincarcération, chimique, hydrocarbures).

Pour désigner le futur commandant du SDIS Valtra, le Conseil communal a mis sur pied une procédure de sélection rigoureuse qui aura duré trois mois. Neuf dossiers de candidature de qualité, correspondant au profil requis, ont été analysés d'une manière approfondie. Le Conseil communal s'est prononcé sur la base des observations d'une commission de sélection, à laquelle a notamment participé un membre de la direction centrale de la Fédération Suisse de Sapeurs-Pompiers, l'organisation faïtière active notamment dans le domaine de l'instruction en Suisse.

Il est apparu que le Maj Patrick Piaget s'est particulièrement distingué par une excellente vision des enjeux régionaux et cantonaux. Il dispose également d'une très bonne connaissance du contexte local et d'une réelle sensibilité à assurer la relève dans un milieu en diminution constante des effectifs. De surcroît, le Conseil communal a été séduit par sa volonté de concrétiser à l'interne différents axes de réflexions ainsi que par son degré d'ouverture vis-à-vis des partenaires extérieurs dans le but de développer des synergies et pérenniser un bon niveau de défense incendie et de secours dans notre région.

Le 17 janvier 2014 à 19h45, lors du dernier rapport annuel du CSP à la salle Fleurisia, le Maj Patrick Piaget et le Conseil communal présenteront aux sapeurs-pompiers la nouvelle structure SDIS Valtra et son état-major. Les représentants de la presse et des médias y sont les bienvenus s'ils le souhaitent. Sur demande, le chef de Dicastère et le commandant se tiendront aussi à disposition **le vendredi 17 janvier 2014, à 10h00, dans les locaux de la sécurité publique, rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville, Grand-Rue 38 à Couvet.**

Val-de-Travers, le 16 janvier 2014  
*LE CONSEIL COMMUNAL*

